

[Texte]

to put a motion that we hear one witness, the Minister, at the Minister's earliest convenience, and that we then proceed to clause-by-clause consideration.

The Chairman: Are you prepared to withdraw your motion?

Mr. Robinson: Mr. Chairman, there is one other witness I think we should hear from, and that is the Canadian Bar Association. The Bar has made representations in the past on judicial compensation, and I think we should hear from it. Also, they have just tabled two major reports dealing with the question of judicial appointments as well as judicial compensation. In courtesy to the Bar, whom we have always heard from in the past on similar legislation, we should invite the Bar to appear.

That is one additional meeting; and I would hope, Mr. Chairman, that members of the committee would be prepared to . . .

Mr. Thacker: In response to that I would say, though, that we heard the Bar very fully on the last proposal in the last Parliament. They came in and gave very good evidence on why they felt the judges' salaries should be increased. That is the Bar position. We all know that. I think it would be irrelevant to deal with the appointment of judges. That perhaps could come during the estimates or some other part by the standing committee, because it is a great policy. But this one is simply judges' salaries, and we know what the position of the CBA is: they are in favour of it.

So I would be opposed to the CBA being invited. I think we really need just to hear the Minister. The opposition can make their points with the Minister. He can make his response. Then we can get on and deal with the bill.

Mr. Nicholson: My point was the same as Mr. Thacker's. I thought the subject of judicial appointments would really be outside the scope of a bill that is limited to judges' salaries. So I would have to oppose having additional witnesses as well.

Mr. Kilgour: Mr. Chairman, as the seconder of Mr. Robinson's motion, I would ask that he would, in light of what has been said, agree to withdraw his motion and have the Minister as the sole witness on the bill.

Mr. Robinson: I believe we should hear from the Canadian Bar Association. It may be that in response to the bill there are other individuals who would wish to appear. I do not know of any others now, but it may very well be that there are groups or organizations within our society that have an interest in this bill, and I think we are doing a disservice to them by suggesting we not even bother hearing from them. This is a substantial increase in . . .

Mr. Kilgour: Mr. Chairman, does Mr. Robinson have a list of other witnesses he wants to call, or are we just speculating at this point?

[Traduction]

proposerais que nous entendions un témoin, le Ministre, lorsque cela lui conviendra, puis que passions à l'étude article par article.

Le président: Êtes-vous disposé à retirer votre motion?

M. Robinson: Monsieur le président, je crois qu'il y a un autre témoin que nous devrions entendre. Il s'agit de l'Association du barreau canadien. Par le passé, elle a présenté des mémoires sur le salaire des juges, et je crois que nous devrions l'entendre. Du reste, elle vient de déposer deux importants rapports sur les nominations des juges ainsi que sur leur salaire. Par égard pour l'Association du barreau canadien, dont par le passé nous avons toujours reçu les témoignages par le passé sur des lois semblables, j'estime que nous devrions l'inviter à comparaître.

Cela signifierait une réunion de plus et j'ose espérer, monsieur le président, que les membres du comité seront prêts à . . .

M. Thacker: Pour répondre à M. Robinson, je dirais qu'à la dernière session du parlement, nous avons entendu un exposé complet de l'Association, sur la dernière proposition. Elle a très bien appuyé son argument selon lequel le traitement des juges devait être augmenté. C'est la position de l'Association du barreau canadien, et nous la connaissons tous. Quant à la nomination des juges, c'est sans rapport avec notre mandat. Le Comité permanent pourra peut-être en discuter au moment du budget ou à un autre moment donné, car c'est une question d'importance. Mais notre comité n'est saisi que de la question du traitement des juges et nous connaissons déjà la position de l'Association du barreau canadien: ils sont en faveur d'une augmentation.

C'est pourquoi je m'oppose à ce qu'on l'invite. Je crois qu'il suffirait d'entendre le Ministre. L'opposition pourra alors faire valoir ses arguments auprès de lui et il pourra répondre. Puis, nous pourrions passer à l'étude du projet de loi.

M. Nicholson: Je voulais dire la même chose que M. Thacker. J'estime que la question des nominations de juges ne relève pas d'un projet de loi qui ne porte que sur le traitement des juges. C'est pourquoi je m'opposerais également à ce que l'on invite d'autres témoins.

M. Kilgour: Monsieur le président, comme c'est moi qui devais appuyer la motion de M. Robinson, je lui demande de la retirer étant donné les arguments présentés, et de proposer que le Ministre soit le seul témoin qui compare pour le projet de loi.

M. Robinson: Je maintiens que nous devrions entendre l'Association du barreau canadien. Il est fort possible que d'autres personnes demandent à témoigner au sujet du projet de loi. Je n'en connais pas pour l'instant, mais il est possible que des groupes ou des organismes s'intéressent à ce projet de loi et je crois que ce serait leur rendre un mauvais service en ne prenant pas la peine de les entendre. Il s'agit d'une importante augmentation de . . .

M. Kilgour: Monsieur le président, M. Robinson a-t-il une liste des témoins qu'il aimerait inviter ou se contente-t-il de faire des suppositions?